AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-7-72 417290

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS

C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

UNE CICADELLE DE LA VIGNE : EMPOASCA FLAVESCENS

On peut observer parfois dans certaines vignes en Août-Septembre, des dessèchements marginaux de feuilles, des "grillages" plus ou moins importants qui, dans les cas les plus graves, peuvent compromettre la bonne maturation des raisins et l'aoûtement du bois.

Il ne s'agit pas, comme certains viticulteurs l'ont cru, de symptômes d'une carence potassique ou magnésienne mais des dégâts d'un minuscule insecte : EMPOASCA flavescens.

Si une intervention se justifie rarement dans notre région il n'est pas inutile de connaître les dégâts causés par ce ravageur afin de pouvoir intervenir le cas échéant.

- DESCRIPTION - ASPECT DES DEGATS -

EMPOASCA flavescens est un insecte homoptère du groupe des cicadelles. L'adulte, long de 2 à 3 mm, a les ailes disposées comme un toit ce qui le fait ressembler à une minuscule cigale. La couleur peut varier du vert au rose suivant les individus. Très polyphage, cette cicadelle peut vivre sur de nombreuses plantes : pommes de terre, arbres fruitiers, vigne, érable, chanvre, tilleul, etc.

Les adultes sont visibles à la face inférieure des feuilles mais ils s'envolent à la moindre alerte. On peut observer leurs vols en passant entre les rangs de vigne. Toutefois la vigne peut héberger d'autres espèces de cicadelles qui ne sont pas toutes dangereuses.

L'oeuf, allongé, blanchâtre, mesure 0,7mm et ne peut pas être observé par les viticulteurs parce qu'il est pondu à l'intérieur des nervures principales ou des pétioles des feuilles.

La jeune larve est blanchâtre avec des yeux noirs globuleux ; en vieillissant elle se colore en vert ou en rose. Ses déplacements sont caractéristiques : ils s'effectuent obliquement comme pour les crabes. La larve vit à la face inférieure des feuilles. Elle laisse des dépouilles blanchâtres, des exuvies, qui correspondent à des mues successives et qui permettent de déceler, à posteriori, la présence de l'insecte.

Ce sont les piqûres faites par l'insecte dans les nervures des feuilles jusqu'au niveau des vaisseaux du liber qui provoquent les dégâts : les lésions causées aux nervures entraînent une réduction puis un arrêt de la circulation de la sève. Au début, le limbe des feuilles se décolore par plages plus ou moins importantes. Ces décolorations, qui virent au jaune sur les cépages blancs et au rouge sur les cépages noirs, forment souvent une mosaïque limitée par les nervures. Ce sont les dessications qui partent des bords de la feuille pour gagner les espaces internervaires et qui n'apparaissent que plus tard qui, le plus souvent, alertent les viticulteurs.

P224

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

- BIOLOGIE -

Dans le Sud-Ouest de la France où cet insecte est dangereux, trois générations se succèdent au cours de l'année. Dans les vignobles de la Vallée de la Loire, il semble qu'il n'y ait que deux générations, l'une en Juin-Juillet, l'autre en Août-Septembre. Toutefois des observations méthodiques restent à faire pour préciser la biologie de ce ravageur dans le Centre de la France.

EMPOASCA flavescens passe l'hiver à l'état d'adulte dans les haies, les bosquets et les bois sur les espèces végétales à feuilles persistantes. Ceci explique que les vignes situées en bordure de bois ou de haies sont souvent plus attaquées. Au printemps les adultes migrent dans les vignes et, après une période de maturation sexuelle de 3-4 semaines, les femelles déposent leurs oeufs dans les nervures principales à la face inférieure des feuilles. L'incubation des oeufs dure cinq à six jours et la vie larvaire de vingt à trente jours.

- METHODES DE LUTTE -

Dans les vignobles de la Vallée de la Loire, les attaques d'EMPOASCA flavescens sont trop irrégulières suivant les années et les situations pour envisager des traitements systématiques et seuls un dénombrement des populations larvaires et la constatation de dégâts permettent de déterminer l'opportunité d'une intervention. La seule présence de cicadelles adultes dans les vignes n'est pas suffisante pour juger de l'intérêt du traitement, les vignes pouvant héberger de nombreuses espèces de cicadelles non dangereuses.

Les traitements dirigés contre la première et la deuxième générations des vers de la grappe ont souvent une efficacité sur les cicadelles.

Des observations faites dans le Sud-Ouest ont permis de préciser qu'une intervention ne se justifie dans cette région que si un comptage effectué sur 100 à 200 feuilles par parcelle et par cépage permet de dénombrer plus d'une larve par feuille en moyenne et si les premiers symptômes de dégâts apparaissent. Dans nos régions, ce seuil semble rarement atteint.

Les matières actives qui ont été reconnues efficaces sont les suivantes : Azinphos (40 g/hl), Carbaryl (75 g/hl), Diméthoate (30 g/hl), Formothion (50 g/hl), Méthidathion (30 g/hl), Oxydéméton méthyl (25 g/hl), Phosalone (50 g/hl), Prothoate (30 g/hl).

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription
phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS